

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

SPIEGELKLEBER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Service émetteur / téléphone

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222

e-mail: technik@lugato.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

technik@lugato.de

Identification de l'importeur

Adresse

Puag AG

Oberebenestrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

-

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

-

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

Mentions de danger (UE)

EUH208

Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, 3-aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

-

Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Produit non soumis à étiquetage en vertu les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

colle

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	AMINOFUNCTIONAL METHYLSILSESQUIXANE		
	128446-60-6 - - -	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315	< 2,50 % en poids
2	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine		
	1760-24-3 217-164-6 - 01-2119970215-39	Aquatic Chronic 2; H411 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317	< 2,50 % en poids
3	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane		
	93925-42-9 300-344-4 - 01-2119560586-30	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 3; H412 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226 STOT RE 1; H372 Acute Tox. 4; H332 Muta. 2; H341 Repr. 1A; H360F Repr. 1B; H360D STOT SE 1; H370	< 0,50 % en poids
4	3-aminopropyltriéthoxysilane		
	919-30-2 213-048-4 612-108-00-0 01-2119480479-24	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317	>= 0,10 - < 1,00 % en poids
5	dodécaméthylcyclohexasiloxane		
	540-97-6 208-762-8 - -	-	< 0,50 % en poids
6	décaméthylcyclopentasiloxane		
	541-02-6 -	-	< 0,50 % en

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

208-764-9 - -			poids
---------------------	--	--	-------

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
3	H370 orale; thymus; -

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
3	1000 mg/kg de poids corporel		13,5 mg/l

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Éliminer avec un chiffon ou du papier. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets

Après ingestion, risque d'hydrolyse du produit par l'action des liquides dans le tractus gastro-intestinal entraînant la formation de méthanol additionnelle. Attention aux symptômes/signes d'intoxication au méthanol!

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Sol très glissant suite au déversement du produit.

Pour les secouristes

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Acides; Bases; Tenir à l'écart de l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	93925-42-9	300-344-4
	MAK (SUVA)		
	Di-n-butylzinnverbindungen / Composés de Di-n-butylétain		
	VLE (courte durée)	0,02 e	mg/m ³ 0,004 ml/m ³
	VLE (8h)	0,02 e	mg/m ³ 0,004 ml/m ³
	Remarque/s	H SSB	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane			93925-42-9 300-344-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,006	mg/kg/jour

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	950	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	950	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1900	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1900	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane			93925-42-9 300-344-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,003	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	0,003	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,003	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	0,003	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	106	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	212	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	425	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	950	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane		93925-42-9 300-344-4	
	Eau	eau douce	0,001	mg/L
	Eau	eau marine	0	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,014	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,2	mg/kg nourriture

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des yeux / du visage

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

Gants protecteurs imprégnés de nitrile

Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

liquide	
Etat/Couleur	
pâteux	
incolore	
Odeur	
douce	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Donnée non disponible.	
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	
Inflammabilité	
Donnée non disponible.	
Limites inférieure d'explosion	
Donnée non disponible.	
Limites supérieure d'explosion	
Donnée non disponible.	
Pression de vapeur	
Donnée non disponible.	
Densité de vapeur relative	
Donnée non disponible.	
Densité relative	
Donnée non disponible.	
Densité	
Valeur	1,01 g/cm ³
Solubilité	
Donnée non disponible.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Donnée non disponible.	
Viscosité	
Valeur	200 Pa.s
Type	dynamique
Remarque/s	à une force de cisaillement de 20 / s
Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Bases; Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Méthanol; Dégagement possible de faibles quantités de formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	93925-42-9	300-344-4
DL50		1000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
Donnée non disponible.			

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide silicique (H4SiO4), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	93925-42-9	300-344-4
CL50		>	13,5 mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
Donnée non disponible.			

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
Donnée non disponible.			

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
Donnée non disponible.			

Mutagénicité sur les cellules germinales			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour la reproduction			
Donnée non disponible.			

Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide silicique (H ₄ SiO ₄), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	93925-42-9	300-344-4
CE50	>	150	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide silicique (H ₄ SiO ₄), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	93925-42-9	300-344-4
LE50	>	320	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

Le produit contient la/les suivante(s) substance(s) répondant aux critères énoncés à l'article 57 et 59 du Règlement ((CE) 1907/2006) REACH et est/ sont considérée(s) des/une substance(s) candidate(s) à placer dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à l'autorisation).

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	208-764-9
2	dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	208-762-8

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	213-048-4	75
2	acide silicique (H ₄ SiO ₄), ester de tétraéthyle, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	93925-42-9	300-344-4	20
3	décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	208-764-9	70
4	éthylenediamine-	107-15-3	203-468-6	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H360D	Peut nuire au fœtus.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : SPIEGELKLEBER

Code produit: SPK

Version actuelle: 3.1.0, établi le: 20.01.2022

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 25.09.2018

Région: CH

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 627500